

Gendarmerie, enquête préliminaire pour filouterie au carburant

Par vagabonde, le 02/05/2010 à 13:24

Bonjour,

Je fais appel aux connaissances de personnes de bonne volonte pour me répondre gratuitement.

Comment un gendarme est-il sensé conduire une enquête préliminaire suite à une plainte déposée de filouterie au carburant? Quelles sont les droits de la personnes convoquée sans motif?

Merci d'avance.